Evénement

Laïcité. Editorial

Sensible

Par Antoine de GAUDEMAR
lundi 24 octobre 2005

Faut-il toucher au monument que représente la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat ? Votée après plus d'un siècle de guerre religieuse virulente, cette loi de compromis et d'équilibre est au coeur du concept très français de laïcité, ce mot intraduisible dans de nombreuses langues. Pourtant, des voix s'élèvent, à droite (Nicolas Sarkozy) et à gauche (Manuel Valls), pour amender cette loi, au nom de l'inégalité des cultes les plus récents en France par rapport aux plus anciens, le culte musulman en particulier. Aujourd'hui deuxième religion de France, l'islam est très en retard en ce qui concerne la construction de mosquées et leur financement, le nombre et la formation des imams, ou encore le circuit rituel de certains aliments. Pour l'instant, ces voix rencontrent peu d'écho. Chirac et Villepin font semblant de ne pas entendre Sarkozy, Manuel Valls est bien seul au PS, et même les hauts dignitaires religieux ne font pas de surenchère : seuls protestants et musulmans semblent intéressés. C'est que la question est très sensible, dans un pays régulièrement déchiré par la guerre scolaire et qui sort d'un long débat, enflammé et douloureux, sur le port du voile islamique à l'école. Elle touche à un fondement de la République, que bien peu d'hommes politiques ont envie de remettre en cause, de même qu'ils ne souhaitent pas réveiller les passions autour d'une loi pourtant modifiée une dizaine de fois depuis cent ans. Le pragmatisme qui a toujours prévalu semble encore très partagé : si de nouveaux aménagements sont indispensables, que ce soit fait sans tambour ni trompette, et pas forcément par voie législative. Une prudence générale dont Sarkozy ne semble avoir que faire, dans sa permanente envie d'exister.

http://www.liberation.fr/page.php?Article=333215

© Libération